

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15](#)  
(2)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Mové, 17 janvier 1847](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Mové, 17 janvier 1847

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection** [Correspondant.e.s](#)

[Mové](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamiliestère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[17 janvier 1847](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Mové](#)

Lieu de destinationSaint-Quentin (Aisne)

### Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin demande des renseignements relatifs aux connaissances pratiques et théoriques et à la probité de monsieur Dijon, fabricant de cuisinières à Saint-Quentin, pressenti pour être expert dans le procès pour contrefaçon ; Godin demande si Mové connaît des personnes de talent

et désintéressées qui pourraient servir d'experts ; il précise que le tribunal de Laon nommera les experts le 23 janvier 1847.

## Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Dijon \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Laon \(Aisne\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

1684 38  
L'querter  
janvier 17

Monsieur Morel  
Les papiers obligants que vous m'avezendus  
m'engagent encore à vous vous demander  
des renseignements sur M. <sup>Duron</sup> fab<sup>nt</sup> de  
voisiniers en votre ville, sous le rapport de  
ses connaissances théoriques et pratiques et de  
sa probité. Le motif de ~~ce~~ <sup>ce</sup> qu'on a le soin  
peu intenté un procès contre un manufacturier de  
mes produits le tribunal est sur le point de  
nommer des experts M. Duron est proposé je  
ne connais nullement le Monsieur je ne pense  
moins pouvoir m'adresser que vous pour obtenir  
ces renseignements dussiez vous vous transporter  
pas de lui pour cause de cette affaire sous un  
prétexte quelconque. vous me rendriez de même  
un grand service si vous pourriez m'indiquer  
des hommes de talent et désintéressés dans cette affaire  
que je pourrais présenter comme capable d'examiner  
cette question de contrefaçon

est le 23 de ce mois que le tribunal de Lyon  
doit nommer ces experts sous réserve que ces renseignements  
présentent

reçu tout Duroc

Duroc  
janvier 16

Monsieur Duron  
je vous de recevoir le rapport de M. De Labarre  
je vous le transmet aussitôt

Les renseignements que possède Monsieur Godon  
sont ceux que vous avez pu lui donner mais  
les termes de votre dernière lettre ~~me~~ <sup>me</sup> font penser  
que ce ne les croyez pas suffisants pour éviter ma  
présence et m'irrit effectivement ce que pas dans  
ce sens je serais pourtant satisfait de voir ce  
voyage inutile ne pas négliger de lui donner les  
renseignements qu'il ~~peut~~ <sup>peut</sup> en votre pouvoir <sup>de</sup> ~~ce~~ <sup>de</sup> ~~ce~~ <sup>de</sup> ~~ce~~ <sup>de</sup>  
des intentions que vous presumez de M. Duron sous réserve que  
vous me m'avez en payer à l'avenir